

Compte Rendu

Commission Formation du Jeudi 18 octobre 2018

Présents	F. BIGOT, Représentant L1 G. BODET, Représentant Commission Recherche N. BONNIOT, Représentante L3 EM F. FABRE, Représentante Gestion scolarité D. ISSANCHOU, Représentant Masters APA-S C. MARTIN, Représentant Master EOPS G. MARTINENT, Représentant Formation Pro. S. MEYER, Représentant L2 V. PILLAT, Coordinatrice Formation Pro. E. REYNES, Représentant L3 ES A. RUBY, Coordinatrice des Formations Pro. B. VIGNAL, Représentante Masters MS C. OTTOGALLI, Représentante Master EM N. JACQUEMOND, Représentant L3 APA JC. WECKERLE, Président Commission Formation - Coordinateur Licences Mention STAPS D. OLIVIERI, Représentant personnels BIATSS
Pouvoirs donnés	
NOMBRE de votants	16
Excusés	P. GRALL / Y. HUMBERT / S. CHAMPELY / C. RAMILLIEN / J. PIERROT / L. ROSETTI / M. GAGET / M. CURY / F. MORISSE/ C.GUYOMARD/
Invité-e-s	P. MARIEL / L. MOR

Début de séance : 15h00

Présentation de l'ordre du jour

- 1- Validation du compte-rendu de la Commission Formation du 20 septembre 2018
- 2- Rentrée de janvier 2019
- 3- MIC et Théorie de l'intervention
- 4- Jury de janvier 2019
- 5- Travail préparatoire du calendrier
- 6- Mise à jour des maquettes offre de formation

7- Information L1 / L2

8- Information Master

9- Points divers

1. Validation du compte-rendu de la Commission Formation du 20.09.18

Approuvé à l'unanimité.

2. Rentrée de janvier 2019

F. FABRE : Rentrée décalée prévue via une campagne eCandidat. Une vingtaine de candidats seront retenus.

Tout public visé, et non uniquement les étudiants Lyon 1 en réorientation.

Les étudiants en OUI SI 2 seront probablement intégrés à un groupe APPRO existant.

S. MEYER, ne souhaite pas de rentrée anticipée pour les L2.

Vote : approuvé à l'unanimité.

3. MIC et Théorie de l'intervention

S. MEYER : De nouveaux créneaux ont été mis en place. Sur la L2, deux matières « à stage » (SPE sport et pratique de l'intervention) sont sur le même semestre ce qui engendre pour l'étudiant de réelles difficultés pour trouver des stages.

Réflexion : un nombre conséquent d'enseignants souhaite annualiser la Spécialité. Le résultat serait une modification de la maquette.

F. FABRE précise qu'il faut demander l'accord de la gouvernance pour 2 ans.

JC. WECKERLE propose une modification éventuelle de la maquette même pour une courte durée qui sera présentée à la VP Mme Brochier après vérification de la faisabilité.

Vote : approuvé à l'unanimité.

4. Jury de janvier 2019

Une demande de report a été formulée par plusieurs enseignants en raison du **délai de correction insuffisant pour les examens tenus en décembre**. De plus, cette correction coïncide avec les congés de fin d'année.

F. BIGOT : Les rattrapages étant programmés (17/12) cela complique l'éventualité de modifier les dates.

Les L1 / L2 ont une grande masse d'étudiants donc impossibilité de décaler d'une semaine.

Question posée : Pourquoi vouloir le rendu des résultats avant le semestre de printemps ?
JC WECKERLE et F. FABRE expliquent que cela évite de faire débiter un semestre à des étudiants sans obtention de leurs résultats. Il faut éviter la mise en cours « pour rien » de 30-40 étudiants qui pourraient valider par compensation. De plus, cela ne poserait pas de souci de disponibilité pour les membres du jury car il s'agit d'un jury technique qui ne se réunit pas nécessairement en présentiel.

Proposition de F. FABRE : **Décalage d'une semaine possible** car 6 jours au total dégagés pour ce jury.

F. BIGOT demande que ce décalage soit appliqué à toutes les formations ainsi il y aura une clarté dans la diffusion de l'information ainsi uniformisée.

Problématique : les enseignants concernés sont en charge de la correction de plusieurs copies pour plusieurs UE, les responsables pédagogiques sont en stage.

Est proposé le décalage d'une semaine comme suit :

Du 9 / 01 au 16 / 01 pour l'ensemble des formations et du 10 / 01 au 17 / 01 pour les formations qui avaient un jury prévu initialement au 10 / 01.

V. PILAT s'interroge de l'impact sur les formations. Cela étale le travail des enseignants et des personnels. Virginie propose de ne repousser que pour les L1 / L2.

F. BIGOT/ E. REYNES/ F. FABRE confirment que cela n'a pas d'impact pour les Master et pour la L3.

Cela ne décale que d'une semaine l'édition et la transmission des attestations de réussite, ce qui n'est pas trop contraignant pour les étudiants. L'édition des diplômes étant regroupée cela n'engendrera pas de modification dans le fonctionnement et le travail des gestionnaires scolarité.

Vote de la proposition de décalage d'une semaine : approuvé à l'unanimité.

5. Travail préparatoire sur calendrier 2019-2020

Les responsables de formation devront envoyer leurs propositions de calendrier à Fabienne. Fabre. Ces éléments seront discutés et travaillés lors de la prochaine Commission Formation.

A.RUBY souligne la demande du Directeur d'avancer les rentrées pédagogiques.

Problème soulevé : difficultés pour la réservation des salles (déjà tôt en mai), pour le recrutement des vacataires et pour connaître les effectifs.

S. MEYER est favorable à ce décalage d'une semaine. D'autre plus que les étudiants débutent par 1 semaine de stage à la rentrée de septembre. Ce décalage sera plus confortable pour les étudiants et faciliterait leur organisation (découverte de l'Université et de l'UFR Staps car étudiants bacheliers ou en réorientation).

F. BIGOT met en évidence 2 contraintes : les réservations de salle programmées en mai et la comptabilisation de 15 jours entre le résultat du CCF2 et le Contrôle Terminal.

F. FABRE précise que le délai de 15 jours entre publication des résultats et le début des rattrapages est incompressible.

S. MEYER constate une sous-exploitation de la dernière semaine de tutorat depuis l'adoption du calendrier en 12 semaines, malgré la demande des étudiants, en matière scientifique notamment.

F. FABRE s'interroge sur une possible révision de la répartition des OUI SI 1 et OUI SI 2 avec cette semaine de décalage. Actuellement, la population admise à un instant T est répartie entre ces groupes. Mais les étudiants admis après ne peuvent pas bénéficier d'un aménagement, car les groupes sont déjà arrêtés.

On notera un taux d'assiduité aux examens plus important en raison de la nature du parcours. Ce qui sera à anticiper pour les demandes de réservations des salles. Des simulations pour ce nouveau calendrier seront nécessaires.

JC. WECKER informe de l'envoi d'un calendrier type.

Divers :

Problématique du tutorat : il n'y a pas assez de tuteurs disponibles actuellement. Un appel est lancé auprès des responsables M1, M2 et Licences professionnelles pour solliciter leurs étudiants et leur proposer d'intervenir pour les tutorats de niveau Licence.

6. Mise à jour des plaquettes et de l'offre de formation

JC WECKERLE rappelle que la présentation des Unités d'Enseignement est volontairement non renseignée sur le site de l'université car le modèle disponible ne correspond pas aux besoins des Staps.

Il est demandé aux responsable de corriger et retourner le support afin qu'il soit rempli et/ou mis à jour. Les données sont importantes autant pour la communication faite auprès du public que pour l'utilisation en interne par les personnels de scolarité.

Certains responsables précisent ne pas avoir accès au lien sur l'intranet pour apporter les éventuelles corrections directement sur le site web de l'Université.

Il est demandé que ceux n'ayant pas accès se manifestent auprès de JC WECKERLE, Y VANPOULLE ou le Bureau Affaires Générales pour qu'un accès leur soit ouvert.

V. PILAT informe qu'un événement est organisé pour faire connaître les différentes formations STAPS appuyé par le SOIE. Une communication sera faite auprès des lycées de l'académie de Lyon et des différents lycées sport étude.

Action 1 : Invitation à une soirée échanges-conférence dont la date est à définir (13/12 ou 18/12).

En parallèle, le SOIE va accueillir les proviseurs, conseillers d'orientation le 29 novembre pour les sensibiliser à l'offre de formation Pro. ainsi que les filières, les nouveautés et spécificités.

L'objectif est d'échanger avec les professionnels de l'orientation. Les professeurs d'EPS seront également sollicités pour qu'ils puissent relayer l'information auprès de leurs classes.

Action 2 : Organisation d'une information auprès des étudiants Staps sur l'offre de formation, notamment le DEUST, les Licences Pro et les Master. Est envisagée une réunion-échange avec les enseignants référents, sur la pause méridienne.

F. FABRE rappelle qu'il est important de communiquer auprès des lycéens sur la façon de remplir les dossier Parcoursup.

De plus, le travail sur la mise à jour des plaquettes permettra d'avoir un support de référence fiable pour le contrôle des conventions de stage sur Elipse par les personnels de scolarité. Il ne s'agit pas uniquement d'une problématique liée à la communication extérieure.

De plus, V. PILLAT informe de l'envoi au vote du conseil d'Unité d'une demande pour l'ouverture de groupes de TP à 12 (concernés APPN L2 et APN). Remonté prévue en CFVU de novembre pour être aux normes en matière d'encadrement.

JC WECKERLE précise que l'objectif est le respect du cadre réglementaire concernant l'encadrement et la possibilité d'ouvrir plus de groupes notamment pour les APN à forte contraintes (canyon, escalade par exemple).

Les plaquettes et le lien de l'ODF sur le site web de l'Université seront envoyés par le Bureau Affaires Générales aux responsables pour qu'ils puissent travailler sur cette mise à jour.

7. Information L1 / L2

Un travail sur la maquette L1/L2 est à l'ordre du jour.

L'objectif est d'intégrer les compétences de travail dans les UE en face des Blocs de compétences.

L'amélioration de la spécialité est à travailler avec une augmentation du temps d'apprentissage, des APS et stages.

S'intéresser à la nature des évaluations proposées serait pertinent pour voir si une « progressivité » est possible (RDV le 24 janvier pour avancer sur ce point).

Question de l'annualisation de la Spé pour permettre aux enseignants de voir les étudiants toute l'année.

Une fois le travail plus avancé sur la question il pourra être présenté en Commission Formation pour en faire voter les principes.

8. Information Master

La réunion Master prévue n'ayant pas eu lieu ce point ne sera pas abordé ce jour.

9. Autre points abordés

• Inaptitudes et aménagements

N. JACQUEMONT aborde la question du certificat d'aptitude et des demandes d'aménagements d'études. Il s'interroge sur la mise à jour du site, avec un accès pour l'étudiant pour faire parvenir et/ou se renseigner sur les modalités mises en place (indisponibilité, inaptitude plus ou moins temporaire avec modification ou non du sport choisi, certificat médical type). Une information auprès des enseignants s'avère nécessaire.

F. BIGOT précise qu'en L1 une vingtaine d'étudiants font l'objet d'un aménagement.

JC. WECKER suggère qu'Hugues Lhopital poursuivre sa mission et soit l'interlocuteur privilégié notamment pour les informations remontant à la Mission Handicap. Un recueil de données sera ainsi possible et une quantification de ce public pourra être utilisée par la mission locale en respectant l'anonymat.

Une intervention est proposée sur ce sujet lors du séminaire de janvier avec l'intervention de Nicolas Jacquemont.

F. FABRE confirme qu'elle travaille avec Florence Allamanche (secrétaire de direction) sur la création d'un onglet dédié à cette information sur le site, rubrique scolarité.

N. JACQUEMOND souligne la problématique lorsqu'un étudiant est empêché de pratiquer pour un examen pour raisons de santé. Actuellement, il fait tout ou rien de l'examen alors que ce n'est pas le reflet de la réalité du monde professionnel.

- **Locaux**

A. RUBY précise que la salle théorie gym B est inutilisable (bruit, saleté, prises arrachées) et souhaite qu'elle soit enlevée des ressources salles du logiciel ADE. La modification de la capacité d'accueil et la « remise en état » sont demandées.

Fin de séance 16h15

La date de la prochaine commission formation est le 14 mars 2019.

NB : Séance supplémentaire en janvier ?